

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE**

Séance du 29 décembre 2025

Délibération n°2025/140

**Objet : Clôture du budget « 28704 – Assainissement affermage » par adjonction
au budget « 28702 – Assainissement Acqua Publica Balanina »**

Nombre de membres 46			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du vingt-deux décembre deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire à nouveau convoqué conformément à la loi. L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf décembre, à 17h00, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI.
En exercice	Présents	Votants	
46	13	14	
Pour	Contre	Abstentions	Joseph SAULI est désigné secrétaire de séance.
14	-	-	
Présents : CAPINIELLI Marie-Josèphe – CASANOVA Antone – LIONS Paul – MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MORETTI Jean-Baptiste – MORTINI Lionel – POLI Pierre – ROMANI Sylvie – SAULI Joseph – TORRACINTA Marcel.			
Absents représentés : CASALONGA Jérôme a donné procuration à MORTINI Lionel.			
Absents : ACQUAVIVA Stella – ANTOLINI Clémentine – ANTONELLI Jean-Toussaint – BANDINI Christian – BASTIANELLI Ingrid – BASTIANI Angèle – BATAILLARD Camille – CANANZI Ange – CASTELLANI Jean-René – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Barthélémy – COLOMBANI Pierre – CUBADDA Charles – D'ORNANO Pierre-Paul – FRANCISCI Paul-Antoine – GENUINI Benjamin – GUERRIERI Jean-Paul – GUERRINI Antoine – GUIDICELLI Paul – GUIDONI Martine – LE GALL Caroline – MARCON-VINCENNELLI Jeanine – MARIANI Frédéric – MONTI ROSSI William – ORSINI Joseph – ORSONI Stéphane – PINAUD Jean-Michel – POLI Jean-François – SALDUCCI Ange – SAULI Charles – SAVELLI René – TURCHI François.			
Convocation envoyée le : 23/12/2025 Et affichée le : 23/12/2025			Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 30/12/2025

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable aux services publics d'eau potable et d'assainissement,

VU l'avis de la Chambre régionale des comptes de Corse en date du 12 juillet 2024,

VU le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes de Corse pour l'année 2025,

VU les préconisations formulées par les services de la Direction générale des finances publiques (DGFIP),

Le Président rappelle que dans son avis du 12 juillet 2024, la Chambre régionale des comptes de Corse a relevé la nécessité de mettre fin à la coexistence de deux budgets retraçant un même service public de l'assainissement selon des modes de gestion distincts.

Il précise que cette obligation a été rappelée dans le rapport d'observations définitive de 2025.

En conséquence, il convient de procéder à la clôture du budget annexe « 28704 – Assainissement affermage » et à son adjonction au budget « 28702 – Assainissement Acqua Publica Balanina ».

Le Président informe le Conseil communautaire, que le budget « 28702 – Assainissement Acqua Publica Balanina » fonctionnera à compter du 1^{er} janvier 2026 en accueillant toutes les opérations anciennes du budget de l'affermage. Chaque budget retracera dans un suivi analytique les opérations de chaque mode de gestion.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la clôture du budget « 28704 – Assainissement affermage » au 31 décembre 2025,
- **DECIDE** la reprise par adjonction au budget « 28702 – Assainissement Acqua Publica Balanina »,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents afférents.

Fait à L'Île-Rousse, le 29 décembre 2025

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Joseph SAULI



Le Président,
Lionel MORTINI

